

Affectations à l'étranger du ministère des Affaires extérieures

Le premier ministre a annoncé que, avec l'assentiment du chef de l'Opposition, un décret venait de sanctionner la nomination de M. Lucien Lamoureux, ancien président de la Chambre des communes, au poste d'ambassadeur du Canada en Belgique et au Luxembourg. Cette nomination entrera en vigueur le 8 juillet. Il n'aurait pas été convenable, a précisé M. Trudeau, de faire, au moment des élections fédérales, une nomination de ce genre sans l'approbation du chef de l'Opposition officielle.

M. Lamoureux devient également membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada. La nomination au Conseil privé des présidents de la Chambre à l'expiration de leur mandat est une tradition qui est observée au Canada depuis 1891.

Autres nominations

Le ministère des Affaires extérieures annonce les affectations suivantes qui entreront en vigueur dans les prochains mois:

M. Léopold-Henri Amyot, directeur de la Coordination fédérale-provinciale au ministère des Affaires extérieures, deviendra ambassadeur au Liban, en Iraq et en Jordanie; il succède à M. Jacques Gignac, qui deviendra ambassadeur à Tunis.

M. Marc Baudouin, vice-président (Programmes spéciaux) à l'Agence canadienne de développement international, deviendra le premier ambassadeur résident du Canada au Maroc.

M. Robert Parke Cameron, directeur général du Bureau des Affaires de la défense et du contrôle des armements au ministère des Affaires extérieures, deviendra ambassadeur en Yougoslavie, en Bulgarie, et en Roumanie; il succède à M. R.L. Rogers, qui reviendra à Ottawa.

M. Merrill Gusten Clark, directeur général du Service étranger au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, deviendra commissaire à Hong Kong; il succède à M. R.L. Wales, qui est revenu à Ottawa.

M. Wilmer James Collett, ministre des Affaires commerciales à l'ambassade à Rome, deviendra consul général à Chicago; il succède à M. J. Timmerman, qui revient à Ottawa.

M. André Joseph Gilles Couvrette,

directeur des Affaires du Moyen-Orient au ministère des Affaires extérieures, deviendra ambassadeur au Sénégal; il succède à M. R. Grenier, qui reviendra à Ottawa.

M. Pierre Dumas, consul général à Bordeaux, deviendra ambassadeur en Tchécoslovaquie et en Hongrie; il succède à M. M.H. Wershof, qui prend sa retraite du ministère des Affaires extérieures.

M. Jacques Gignac, ambassadeur à Beyrouth (Liban), deviendra ambassadeur en Tunisie; il succède à M. H. Gaudefroy, qui prend sa retraite de l'Agence canadienne de développement international.

M. Donald Hunter Gilchrist, directeur général de la Direction des projets spéciaux internationaux au ministère de l'Industrie et du Commerce, deviendra consul général à Los Angeles; il succède à M. J.G. McEntyre, qui est revenu à Ottawa.

M. Clive Edward Glover, conseiller au haut-commissariat à Londres, deviendra haut-commissaire en Nouvelle-Zélande, au Samoa-occidental et au Tonga; il succède à M. J.A. Dougan, qui revient à Ottawa.

M. Peter Arthur Edward Johnston, ministre à l'ambassade à Tokyo, deviendra ambassadeur en Indonésie; il succède à M. W.T. Delworth, qui reviendra à Ottawa.

M. Henry Alan Lawless, secrétaire à la Correspondance au Cabinet du premier ministre, deviendra consul général à Bordeaux; il succède à M. P. Dumas, qui deviendra ambassadeur à Prague.

M. Keith William MacLellan, directeur de la Direction des États-Unis d'Amérique au ministère des Affaires extérieures, deviendra ambassadeur au Pakistan et en Afghanistan; il succède à M. J.G. Hadwen, qui revient à Ottawa.

M. Angus James Matheson, conseiller à la mission permanente près les Nations unies à New York, deviendra haut-commissaire à la Trinité-et-Tobago; il succède à M. D.C. Reece, dont la prochaine affectation sera annoncée.

M. Jean-Marcel Touchette, directeur de la Direction de l'Europe de l'Ouest, deviendra ambassadeur en Égypte; il succède à M. D. Stansfield, dont la prochaine affectation sera annoncée.

M. Kenneth Bryce Williamson, ministre à l'ambassade à Washington, deviendra ambassadeur en Turquie; il succède à M. G.F.G. Hughes, qui revient à Ottawa.

Les tabernacles anciens du Québec

La collection "Civilisation du Québec" lancée en 1971 par le ministère des Affaires culturelles, vient de publier son treizième volume, une étude sur les tabernacles anciens du Québec aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles qui est vraisemblablement la première qui soit consacrée uniquement à ce sujet.

L'on dénommait jadis "tabernacle" toute cette partie de l'autel qui surmontait la table elle-même et le tabernacle comportait par conséquent les prédelles, la custode, la monstrance et le couronnement, avec ses reliquaires.

Raymonde Gauthier, membre du groupe d'étude de l'art ancien du Québec à l'Université Laval, à la suite d'une observation très poussée des tabernacles de cette époque, a discerné trois périodes principales, ce qui facilitera l'identification et l'attribution des oeuvres qui ont survécu. L'auteur contribue ainsi à situer la valeur artistique de cette partie très importante de notre patrimoine culturel.

Plusieurs de ces chefs-d'oeuvre de notre art ancien ont été laissés à l'abandon quand ils n'étaient troqués à bon marché contre des objets d'un art douteux et d'une valeur infiniment moindre, le plus souvent au profit de connaisseurs qui les ont emportés hors du Québec?

Comité canadien du plus beau livre

Un programme, mis au point par le ministère de l'Industrie et du Commerce et par un groupe de 30 associations et organismes directement liés à la production de livres, permettra pour la première fois dans le monde aux désigners de livres canadiens de recevoir des récompenses pour des réalisations exceptionnelles.

Le Comité canadien du plus beau livre a été formé afin d'encourager tous ceux qui publient, éditent ou produisent de quelque façon des livres au Canada, à atteindre et à maintenir le plus haut degré de qualité dans le design de livres. Des prix de \$1,500, \$1,000 et \$500 et 22 mentions seront accordés aux désigners ainsi qu'une récompense de \$200 pour le photographe ou l'illustrateur qui pourrait avoir participé à la création de leur design.